

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012

❧❧❧

Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMEQ, Mme Marie-Lyse GASTON,
Mme Anne BARBET, M. Robert BAREILLE, Mme Dolorès CABELLO,
M. Patrick MAILLET, Mme Véronique PEBEYRE, Adjoints,
Mme Marie-José ROMEO, Mme Georgette SALHI, M. Jean-Michel BRUGIDOU,
Mme Eliane BELLEGARDE, Mme Eliane YTHIER, M. Jean-Marie GINIEIS,
M. Philippe GARROTE, M. Fabien REICHERT, M. Gilles BITAILLOU,
M. André LABARTHE, Mme Jeanne LARAN, M. Michel ADAM,
M. Daniel LACRAMPE.

Délégations de vote :

M. Yves TOURAINE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à M. Patrick MAILLET,
Mme Jeanine DUTECH donne pouvoir à Mme Georgette SALHI,
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE donne pouvoir à Mme Eliane BELLEGARDE,
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Philippe GARROTE,
Mme Nathalie REGUEIRO donne pouvoir à M. Fabien REICHERT,
M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Anne BARBET,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
Mme Florence AGRAZ donne pouvoir à M. Michel ADAM,
M. Gilbert EHRET donne pouvoir à M. André LABARTHE,
Mme Jany N'HAUX donne pouvoir à Mme Jeanne LARAN.

❧❧❧

**2 - INFORMATION SUR LES DELEGATIONS DE L'ORGANE
DELIBERANT AU MAIRE - MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

Monsieur MAILLET expose que par délibération en date du 31 mars 2008, l'assemblée délibérante a délégué à Monsieur le Maire la passation des marchés publics à procédure adaptée (MAPA) d'un montant inférieur à 206 000 € HT.

Lors de la séance qui suit, l'organe exécutif est tenu d'informer l'assemblée du résultat des marchés.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL,**

- **PREND** acte du résultat des marchés à procédure adaptée joint en annexe.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 21 décembre 2012.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 26/12/2012

Bernard UTHURRY